

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/07/2026 - 48293 - 2000 B 03231 - 431 871 193 - 01-ARCHIVE

(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Exercice N, clos le				Exercice précédent (N-1) clos le	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (0)		AA 0		0	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB 0	AC 0	0	0		
	Frais de recherche et développement*	AD 0	AE 0	0	0		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 2 091	AG 2 091	0	0		
	Fonds commercial (1)	AH 0	AI 0	0	0		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ 0	AK 0	0	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL 0	AM 0	0	0		
	Terrains	AN 0	AO 0	0	0		
	Constructions	AP 0	AQ 0	0	0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 0	AS 0	0	0		
	Autres immobilisations corporelles	AT 25 450	AU 25 450	0	0		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV 0	AW 0	0	0		
	Avances et acomptes	AX 0	AY 0	0	0		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS 0	CT 0	0	0		
	Autres participations	CU 0	CV 0	0	0		
	Créances rattachées à des participations	BB 0	BC 0	0	0		
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres titres immobilisés	BD 0	BE 0	0	0		
	Prêts	BF 0	BG 0	0	0		
	Autres immobilisations financières*	BH 30	BI 0	30	30		
TOTAL (I)		BJ 27 572	BK 27 542	30	30		
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL 0	BM 0	0	0		
	En cours de production de biens	BN 0	BO 0	0	0		
	En cours de production de services	BP 0	BQ 0	0	0		
	Produits intermédiaires et finis	BR 0	BS 0	0	0		
	Marchandises	BT 0	BU 0	0	0		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV 0	BW 0	0	0		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 3 480	BY 0	3 480	3 420		
	Autres créances (3)	BZ 0	CA 0	0	0		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB 0	CC 0	0	0		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD 30	CE 0	30	30		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF 369	CG 0	369	2 745		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH 0	CI 0	0	0		
	TOTAL (II)	CJ 3 879	CK 0	3 879	6 195		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices*	CL 0		0	0		
	Primes de remboursement des obligations	CM 0		0	0		
	Ecart de conversion actif*	CN 0		0	0		
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO 31 451	1A 27 542	3 909	6 225		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

Désignation de l'entreprise

01-ARCHIVE

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

		Exercice N		Exercice N-1	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)*(Dont versé)	DA	34 500	34 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	0	0	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK 0)	DC	0	0	
	Réserve légale (3)	DD	0	0	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	0	0	
	Réserves réglementées (3) (4)	DF	0	0	
	Autres réserves	DG	0	0	
	Report à nouveau	DH	-105 510	-105 510	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 916	4 469	
	Subventions d'investissement	DJ	0	0	
	Provisions réglementées *	DK	0	0	
	TOTAL (I)	DL	-62 093	-66 541	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	0	0	
	Avances conditionnées	DN	0	0	
	TOTAL (II)	DO	0	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	0	0	
	Provisions pour charges	DQ	0	0	
	TOTAL (III)	DR	0	0	
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS	0	0	
	Autres emprunts obligataires	DT	0	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	DU	0	0	
	Emprunts et dettes financières divers (7)	DV	63 999	70 873	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	0	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	468	435	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 534	1 457	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0	0	
	Autres dettes	EA	0	0	
	Compte régul Produits constatés d'avance (5)	EB	0	0	
	TOTAL (IV)	EC	66 002	72 766	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	0	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 909	6 225	

Total du bilan de l'exercice N en euros et centimes *

3 909,53

RENNOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants *	EJ		0
	(5)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		0
	(6)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		0
	(7)	Dont emprunts participatifs	EI		0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes) *		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France 1	Exportation 2	Total 3	4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA0	FB0	FC0	0	
	Production vendue { biens service *	FD0	FE0	FF0	0	
		FG5 554	FH0	FI5 554	5 740	
	Chiffre d'affaires nets *	FJ5 554	FK0	FL5 554	5 740	
	Production stockée *			FM0	0	
	Production immobilisée *			FN0	0	
	Subventions d'exploitation			FO0	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges *			FP0	0	
	Autres produits (1)			FQ0	400	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR5 554	6 140	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS0	0	
	Variation de stock (marchandises) *			FT0	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU101	0	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV0	0	
	Autres achats et charges externes (3) *			FW860	1 528	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX145	143	
	Salaires et traitements *			FY0	0	
	Charges sociales			FZ0	0	
	DOTATION D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions		GA0	0	
				GB0	0	
		Sur actif circulant dotations aux provisions		GC0	0	
		Pour risques et charges dotations aux provisions		GD0	0	
	Autres charges			GE0	0	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF1 106	1 671	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG4 447	4 469	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH0	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI0	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ0	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK0	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL0	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM0	0	
	Différences positives de change			GN0	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO0	0	
	Total des produits financiers (V)			GP0	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ0	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR0	0	
	Différences négatives de change			GS0	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT0	0	
	Total des charges financières (VI)			GU0	0	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV0	0	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW4 447	4 469	

(RENOVOIS voir tableau n° 2053)* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la n



(Ne pas reporter le montant des centimes) *		Exercice N		Exercice N - 1
		1		2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	0	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	0	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	0	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	0	0
3 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	0	0
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 554	6 140
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 106	1 671
4 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	4 447	4 469

RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
			1G		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier	HP		
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	(7bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

SARL 01-ARCHIVE
Société à responsabilité limitée
au capital de 34 500 €

Siège social : 50, rue des
Carrières
92150 SURESNES

R.C.S: 431871193

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2026**

Le, 15 juin 2026 à 18 heures,

Les associés de la société **SARL 01-ARCHIVE**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Bernard DESCAMPS, préside la séance en qualité de Gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses,



Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, approuve lesdits rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de cet exercice lesquels font apparaître **un bénéfice de 4 447,84 €**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n° 2

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de 4 447,84 € de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 4 447,84 €. Il passera ainsi à la somme de – 96 642,94 € après affectation.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2002, a décidé sur proposition du gérant qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Résolution adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Carla M. M. M.
le 06-07-2026
